

<http://www.snetap-fsu.fr/contribution-du-SNETAP-FSU-a-la-renovation-du-BTSA-ANABIOTECH.html>



# Contribution du SNETAP-FSU à la rénovation du BTSA ANABIOTECH

- Pédagogie - BTSA -



Date de mise en ligne : lundi 17 janvier 2022

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

### Courrier adressé à la [DGER](#)

Une contribution du secteur Pédagogie et Vie Scolaire et des sections syndicales de Montpellier, Melle, St Lô, Ste Livrade, Amiens, Rodez , La Roche sur Foron.

Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci dessous les remarques/ propositions du SNETAP-[FSU](#) concernant le projet de réforme du référentiel du [BTSA](#) ANABIOTECH.

Nous rappelons notre opposition à la semestrialisation

et aux incitations de la [DGER](#) quant à son développement) et aux BTSA évalués uniquement en [CCF](#) amenant à des [BTS](#) « maison » sans régulation nationale du niveau d'exigence.

Nous continuons de demander également que cette réforme ne se fasse pas à moyens constants notamment pour prendre en compte les BTSA à 2 sections qui ne seront pas rénovés à la même période mais aussi parce qu'un état des lieux des besoins en dédoublements supplémentaires révèle une nécessité d'augmenter les dotations en heures des BTSA.

Au nom de l'autonomie, nous considérons que, par cette réforme, c'est une dérégulation qui se poursuit : dédoublements, non affectation des horaires à des disciplines. La logique de suppression des seuils se poursuit.

**Nous contestons l'absence d'indication de répartition horaire dans les modules. Nous demandons que la pluridisciplinarité soit affectée par discipline.**

**Nous considérons que l'augmentation générale des heures d'enseignement non affectées n'est pas la bonne solution.**

Nous constatons, une nouvelle fois, que les attendus de ces référentiels sont trop légers et l'annonce que des précisions seront données dans des documents d'accompagnement que nous ne connaissons pas ne nous satisfait pas. Enfin, nous considérons que les modalités d'évaluation manquent parfois de repères, de précisions.

Pour continuer, nous observons que l'accompagnement des élèves en difficulté est de nouveau oublié dans ces projets de référentiel. Alors que nous constatons chaque année un afflux croissant de bacheliers professionnels dans nos classes de BTSA, étudiants qui, pour certains, rencontrent d'importantes difficultés voire démissionnent en cours de formation, ces projets de référentiels ignorent totalement ces élèves et ne prévoient en aucun cas une mise à niveau, un accompagnement personnalisé...

Pour donner du sens aux enseignements, il y a la volonté de mettre les disciplines générales "au service" des enseignements professionnels. Cet objectif, peut-être pertinent, ne prend pas en compte le nécessaire travail d'organisation de la formation et d'intégration de ces collègues dans la filière.

Le "tout CCF", dans les BTSA semestrialisés, va aussi entraîner un travail administratif très important, qui va s'en charger ? Nous rappelons la nécessité de mettre en place une décharge pour les collègues coordonnateurs chargés de la gestion et du pilotage des CCF ainsi que l'attribution d'une dotation de 1500 Euros par établissement afin de pouvoir payer les frais de déplacements des jury extérieurs et les frais de corrections des rapports par exemple...c'est une situation qui existait pour les établissements en expérimentation [LMD](#).

## **CONCERNANT spécifiquement les différents référentiels du BTSA ANABIOTECH**

## Contexte de la rénovation

Nous nous interrogeons sur le diplôme du BTSA : toujours réalisé en 2 ans, face aux BUT désormais réalisés en 3 ans, cette réforme a-t-elle intégré cette évolution ? Concernant le référentiel d'activité, nous nous étonnons de voir utilisés des éléments chiffrés présentant les différents secteurs d'activités assez anciens (certains éléments sont datés de 2012...

## Référentiel de compétences

Les capacités listées dans le référentiel de compétences, notamment pour la C4, sont liées à des verbes d'action qui correspondent uniquement au savoir-faire (Réaliser/ Piloter). Nous considérons que l'aspect compréhension et interprétation (savoir) n'est pas assez précisé et explicite.

- Epreuve E5. L'épreuve E5 comprend 3 CCF dont 1 ou 2 situations s'appuient sur le stage. Comment mettre en place de telles évaluations ? L'épreuve E6, quant à elle, comprend 3 CCF mais 1 ou 2 peuvent éventuellement s'appuyer sur l'expérience du stage, Comment mettre en place de telles évaluations ? Car si les stages en milieu professionnel servent de support à l'évaluation de certaines capacités (C2.2 ; C5 ; éventuellement C6) et que les professionnels ne sont pas explicitement impliqués dans ces évaluations, comment faire ? La participation des professionnels à ces évaluations sera-t-elle possible ? Cela ne risque-t-il pas d'entraîner une disparité d'évaluation entre établissement, selon que des professionnels participent ou non ?  
" **Epreuve E8 (projet scientifique et technique)** . Les modalités seront-elles semblables à l'actuel E7.2 ? Cela signifierait la convocation de professionnels pour évaluer uniquement un projet scientifique qui ne se déroule pas forcément en milieu professionnel.  
" **Modalité du CCF pour évaluer la capacité C2.4 « Conduire un projet »** : l'épreuve est définie Ecrite ou Orale. Une évaluation Pratique lors de la conduite de projet ne serait-elle pas opportune ?  
" **Modalité du CCF pour évaluer les capacités C4 « Mettre en oeuvre des analyses, des essais et des procédés biotechnologiques »** : l'épreuve est définie uniquement en Pratique. Or, dans le détail des capacités C4, le traitement des données est également réalisé. Le CCF ne devrait-il pas être Pratique ET Ecrit ?-  
" **Les capacités C5.1 et C2.2** semblent trop proches l'une de l'autre (C5.1 S'insérer dans une structure professionnelle et C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel. Ne risque-t-on pas d'évaluer deux fois la même compétence ?

## Organisation pédagogique

La répartition des horaires de chaque discipline n'apparaît pas dans les modules, ne risque-t-on pas de voir de grandes disparités entre les rubans pédagogiques des divers établissements (où s'arrête la liberté pédagogique, où commence l'égalité pédagogique ?) La physique-chimie, par exemple, est citée dans les blocs de B4 à B8 sans indications d'horaire. Il est indispensable que, pour chaque bloc, une indication horaire disciplinaire afin de guider les équipes et d'harmoniser les enseignements et les pratiques.

Les activités pluridisciplinaires ne sont plus vraiment fléchées ni quantifiées en termes d'heures ce qui pose problème. Il y a un risque de "compétition" entre disciplines pour savoir à qui sont les heures et par voie de conséquence, une utilisation de ces heures pour compléter les fiches de poste.

Nous nous interrogeons également sur le fait que la physique-chimie soit associée aux modules M6 "Maîtrise du bon fonctionnement des équipements" et M5 "Démarche qualité et amélioration continue" mais pas la biologie-écologie.

Quelle est l'explication à cette "non-participation" ? Comment avec moins d'heures de face à face et des groupes à 27 étudiants la physique-chimie et la biologie-écologie pourraient-elles assurer un enseignement "de qualité" permettant une maîtrise du bon fonctionnement des équipements et une démarche qualité et une amélioration continue. **Nous considérons que la biologie-écologie doit être intégrée dans ces 2 modules** (et elle sera ainsi dans la même configuration que la physique-chimie pour abonder dans l'acquisition des capacités de ces deux modules). Cela permettrait enfin l'évaluation des capacités C5 et C6 par un nombre plus important d'enseignants.

Nous regrettons le manque de visibilité sur les différents stages à effectuer dans les différents modules (collectifs et individuels). Il serait judicieux de donner quelques exemples opérationnels.

## Grille horaire et seuils pédagogiques

Comme le diplôme ANABIOTECH forme un futur technicien de laboratoire avec une pratique et gestuelle à apprendre durant cette formation, la dimension pratique des TP est majeure.

**La physique-chimie et la biologie qui participent aux modules professionnels doivent avoir un seuil à 19 identique au moins à la BMB.** Les laboratoires ne sont pas dimensionnés pour accueillir 27 étudiants. Pour des raisons de sécurité évidentes, il n'est pas possible de faire les TP avec ce nombre d'étudiants. Les méthodes d'analyses et les laboratoires à vocation professionnelle ne nous permettent pas d'accueillir en toute sécurité les étudiants avec un seuil supérieur à 19. Il est à noter que dans le Bac Pro LCQ la physique-chimie a un seuil indicatif à 19 au même titre que la microbiologie et la biochimie et il n'est donc pas cohérent que cela ne soit pas reconduit en BTS ANABIOTECH qui est la poursuite d'étude possible du Bac Pro LCQ. De plus, pour réaliser les différentes analyses citées dans le référentiel, les laboratoires des lycées sont dotés d'appareils unitaires type chromatographe, spectrophotomètre et électrophorèse (ex : un appareil HPLC, un appareil CPG, un appareil [IR](#), un spectrophotomètre d'émission de flamme, un spectrophotomètre d'absorption...). Les travaux pratiques sur ces automates nécessitent d'avoir des petits groupes d'étudiants, pour ne pas mettre plus de 3 ou 4 étudiants sur chaque automate

Pour compléter ce besoin de réévaluer la question des seuils, nous pouvons aussi évoquer la discipline mathématiques (discipline présente dans les blocs professionnels) qui a de plus en plus recours à l'informatique et exige aussi un seuil de dédoublement à 19 comme l'enseignement TIM.

Enfin en lisant les grilles horaires de tous les BTSA rénovés, on s'aperçoit que le BTSA ANABIOTECH a le moins d'heures dédoublées avec un seuil à 19 en comparaison des BTSA TC, VO. Ainsi, Pour le BTS TC, on retrouve 275 heures avec un seuil à 19 étudiants, 87 heures avec un seuil à 20 étudiants. Pour le BTS VO, on retrouve 261 heures avec un seuil à 19 étudiants, 58 heures pour un seuil à 20 étudiants, 362,5 heures pour un seuil à 27. Enfin, pour le BTS ANABIOTECH, ce sont 217,5 heures avec un seuil à 19 étudiants, 58 heures pour un seuil à 20 étudiants, 406 pour un seuil à 27 étudiants

**En conclusion, nous demandons à ce que la physique- chimie, la biologie écologie et les mathématiques passent à un seuil de dédoublement à 19 pour le BTSA ANABIOTECH**

Restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions de croire Monsieur le Sous-directeur en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

Cordialement

Pour le SNETAP-FSU

Yoann VIGNER

Secrétaire national du Secteur Pédagogie et Vie scolaire